



Publicité mensongère, service non utilisé, clauses abusives

Par **drsurf**, le **25/03/2010** à **17:50**

Bonjour,

J'ai payé par carte bancaire pour consulter un site adulte dont la publicité est mensongère (bisexuels faussement décrits comme hétéros), j'ai immédiatement informé le site que je n'utiliserai pas le service (un mois d'abonnement) et demandé un remboursement, le site refuse, sans explication, ces conditions sont abusives .

Que faire ?